

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le douze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 05 décembre 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Françoise RIVET, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 19

PRESENTS : Mme RIVET, M. FOUR, Mme DUPRAT, M. BATTEL, Mme DE CUYPER, M. LAUBARY, Mme BATTEL, Mme LAFARGE, M. LAFARGE, Mme PARNIERE, Mme MADIEUX, M. CHANGION, Mme RUBY-MONTEIL.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme ZRAK, Mme MAZAUD, M. QUEYREIX M. FERARD, M. LEROY

ABSENT : M. AMODEO

SECRETAIRE : Mme DE CUYPER

OBJET : DELIBERATION N° 2024 - 064 – BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N°1 – VIREMENT DE CREDITS.

Vu le compte 65311 « indemnités de fonction des élus » et le compte 65314 « cotisations de sécurité sociale – part patronale des élus » qui sont désormais distincts des comptes 64 charges du personnel,

➤ Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, **décide** :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opér.	Montant	Compte	Opér.	Montant
Matériel roulant	61551		2 600.00			
Indemnités de fonction				65311		2 600.00
Fonctionnement dépenses	Solde					
			2 600.00 0.00			2 600.00

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait en mairie, le 12 décembre 2024.

La Maire,

Françoise RIVET

